

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Attestation de demande d'acompte AVP (2025)

Je soussigné (nom, prénom, qualité...) porteur :

Gérard liot, le Maire d'Aussac-Vadalle

siret : 211600242-00013

Sollicite l'acompte de 80% prévu à la convention du 28 décembre 2023 correspondant à un montant de :
5 366,67 € - cinq mille trois cent soixante-six euros et soixante-sept centimes.

Dans le cadre de l'attribution de l'AVP :

72 rue de la République – 16560 AUSSAC-VADALLE.

Et correspondant à : 4 locataires sur un nombre de 12 locataires accordés

Cet acompte sera déduit de la facture réelle définitive à envoyer en décembre au regard de la présence effective des locataires sur l'année 2025.

Pour servir et valoir ce que de droit

À Vadalle Le 27/08/2025

Nom, prénom, qualité



Le Maire,

Gérard LIOT